



À la croisée...

LE JOURNAL DE L'AHBFC



n°56
janvier
2026

Édito

2025 a été marquée par l'inspection complète dont a fait l'objet notre organisation. Si ces procédures ont pu s'avérer contraignantes pour les équipes de l'AHBFC et susciter des inquiétudes pour les professionnels mais aussi pour les patients, résidents ou bénéficiaires de nos services, leurs familles et même le grand public... c'est avec une vision positive que nous débutons 2026.

En répondant avec professionnalisme à toutes les sollicitations, nous avons en effet démontré collectivement le sérieux de l'institution, tout en ne perdant jamais de vue notre mission première : offrir une prise en soins et un accompagnement de qualité à tous ceux qui en ont besoin. Pour améliorer encore nos pratiques, certaines recommandations très intéressantes formulées dans le cadre des procédures évoquées vont être mises à profit. Ces éléments seront très utiles en vue des échéances toutes proches d'évaluation de nos établissements et services sociaux et médico-sociaux et de certification sanitaire. Nous avons eu aussi à cœur de préserver, dans ce contexte inédit, une organisation de travail la plus à même de limiter les risques psychosociaux pour les professionnels de l'Association et de poursuivre les travaux engagés en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Ils aboutiront à des propositions et actions concrètes d'amélioration, pour aller au-delà des sincères remerciements que nous tenons à renouveler aux équipes pour leur engagement en faveur des usagers.

La santé mentale a vu son statut de Grande Cause nationale renouvelé en 2026, gageons que ce symbole augure une excellente année, c'est ce que je vous souhaite à toutes et tous !

Alain PICARD - Président
du Conseil d'Administration de l'AHBFC



SOMMAIRE

Actualités

| | |
|---|---|
| Projet des usagers | 2 |
| Equipe Mobile Psychiatrie Précarité | 2 |
| Dispositif ambulatoire d'évaluation psychiatrique 90Z01 | 3 |
| Retour sur les congrès Profamille et FEHAP 2025 | 4 |
| Soutien à la Société Collégiale de Psychiatrie de Franche-Comté | 4 |

Qualité & sécurité des soins

| | |
|-----------------------------------|---|
| Ageval | 5 |
| Evaluations dans le médico-social | 5 |
| Certification | 5 |

Des missions et des Hommes

| | |
|---|---|
| Aides-soignants & infirmiers certifiés en psychiatrie | 6 |
|---|---|

Zoom sur...

| | |
|---|---|
| Rodin TSA : patients, professionnels et projets | 7 |
|---|---|

Fenêtre sur...

| | |
|----------------------------|---|
| Nouveaux retraités | 8 |
| L'AHBFC en webconférences | 8 |
| Prochains congrès & salons | 8 |



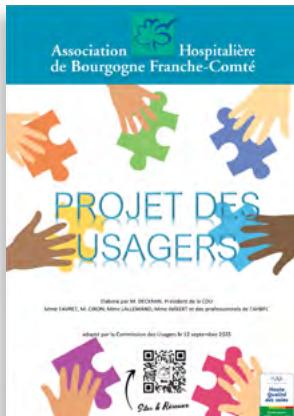
ACTUALITÉS

Projet des usagers

Un objectif majeur : « Aller vers »

Le premier projet des usagers de l'AHBFC a été adopté à l'unanimité par la Commission Des Usagers (CDU) le 12 septembre 2025 et présenté au Conseil d'Administration le 15 octobre dernier.

Ce document ne constituant pas une obligation réglementaire, sa création témoigne de la volonté exprimée par les représentants des usagers de développer leur rôle au sein de l'institution et plus particulièrement auprès des patients, résidents et autres bénéficiaires de nos services de soins et d'accompagnement.



Réalisée dans la continuité de l'écriture du projet associatif de l'AHBFC et du projet d'établissement 2024-2028 du CHS, son élaboration a revêtu le même esprit participatif avec la constitution d'un **groupe de travail dédié, composé à la fois d'usagers, de représentants des usagers et de professionnels**.

Ce projet des usagers est le socle nécessaire à la déclinaison des différentes actions souhaitées par leurs représentants pour répondre à la fiche-action du projet d'établissement qui vise à « **conforter la place prépondérante des usagers** ». Il permettra d'asseoir les actions des représentants des usagers, parfois méconnues par les usagers eux-mêmes, en allant davantage à leur rencontre. Il fixe 3 grandes orientations : le **respect des droits des patients, l'accessibilité de l'établissement, l'expression des usagers**.

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)

Un maillon du réseau de santé mentale

L'EMPP est un dispositif qui s'adresse aux adultes entre 18 et 65 ans en situation de grande précarité, d'exclusion sociale, présentant des difficultés psychologiques générées par leur situation ou des troubles psychiques suspectés ou avérés.

Portée par l'AHBFC sur l'Aire Urbaine et la Haute-Saône, l'EMPP s'adresse également aux professionnels des secteurs social, médico-social ou sanitaire du territoire ayant besoin d'un **appui en termes d'orientation et/ou de prise en charge en santé mentale**.

L'équipe est actuellement constituée de 2 infirmières : Maud RICKLIN intervient sur tout le pays de Montbéliard (où elle dit être « *reconnue par son sac à dos !* » - cf. photo) depuis septembre 2024 et Isabelle ROUPLY sur le Territoire de Belfort depuis janvier 2025. Le recrutement est en cours pour le déploiement sur le secteur haut-saônois.

Les partenaires, qui ont accueilli ce dispositif très favorablement, formulent des retours très positifs : « *une ressource* », « *une plus-value* », une « *très bonne adaptation des infirmières sur les différentes structures* »...

L'EMPP a pour missions :

- ✓ **Aller vers** en assurant des permanences dans les structures avec lesquelles une convention est établie (CADA, CHRS, accueil de jour, abri de nuit, pensions de famille...) ;
- ✓ **Faciliter** la prévention, le repérage précoce, l'évaluation des besoins, l'orientation et l'accès au dispositif de soins si nécessaire ;
- ✓ **Soutenir** les équipes de première ligne face au public précaire (sensibilisation à la pathologie, informations, conseils) ;
- ✓ **Développer et maintenir** le travail de réseau avec les partenaires du social et du médico-social ;
- ✓ **Participer** aux missions de la PASS Psy (Permanence d'Accès aux Soins de Santé Psychiatrique).

L'objectif est d'**accompagner les personnes afin qu'elles se réinscrivent dans un dispositif de droit commun**. Ainsi, des temps avec les psychiatres des différents secteurs sont tenus en fonction des besoins évalués par l'équipe. L'EMPP ne se substitue pas aux missions du secteur psychiatrique, ni aux urgences psychiatriques.



ACTUALITÉS

Dispositif ambulatoire d'évaluation psychiatrique 90Z01

Améliorer l'accès aux soins psychiatriques des personnes âgées en post-crise

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des troubles psychiatriques chez les seniors, les parcours de soins se complexifient avec notamment des délais de consultation qui s'allongent. Pour répondre à ces enjeux d'accès aux soins spécialisés, l'intersector de psychiatrie du sujet âgé de l'Aire Urbaine (90Z01) a mis en place un dispositif « post-crise » destiné aux patients de plus de 65 ans ne présentant pas de trouble cognitif majeur et nécessitant un suivi rapide après un épisode de crise subaiguë. Infirmier en pratique avancée (IPA) au sein du service, Nicolas GUEHL présente le fonctionnement et les perspectives de ce dispositif.

Une alternative ambulatoire rapide et coordonnée

L'objectif du dispositif est d'éviter les réhospitalisations, prévenir les récidives et sécuriser le retour à domicile. Une équipe pluriprofessionnelle dédiée assure donc une prise en charge globale et réactive, avec des consultations proposées **sous 72 heures**. Elle réunit un psychiatre, un IPA mention psychiatrie et santé mentale, un psychologue, une assistante sociale et une secrétaire médicale (photo). Cette organisation permet d'offrir un accompagnement contenant, ajusté aux besoins de chaque patient, tout en allégeant la pression sur les services hospitaliers.

Les données clés des prises en charge étudiées

Une évaluation rétrospective du dispositif a été menée sur **148 patients suivis entre 2023 et 2025**, les données recueillies sont synthétisées ci-après.

Deux **motifs d'orientation majeurs** apparaissent : 74 patients ont été orientés pour un **épisode dépressif** caractérisé ; 49 l'ont été pour des **idées suicidaires** ou un passage à l'acte.

Un **recours moindre au psychiatre** est relevé puisque son intervention a été nécessaire dans moins de 20% des situations, principalement pour l'instauration d'un traitement ou pour garantir la continuité de la prise en soins au sein du dispositif.

Le suivi a compté un **nombre moyen de consultations par patient faible** soit 2,36, tous professionnels confondus, avec des **consultations rapprochées**.

Les résultats sont encourageants puisque le **taux de récidive dans les six mois** suivant la première rencontre s'élève à 17,1% alors qu'il se situe autour de 20 à 22% selon différentes études. Près de la moitié est liée à un non-respect des recommandations ou à une erreur d'orientation initiale.



Une organisation efficiente et un rôle clé pour l'IPA

Les résultats confirment la pertinence d'un suivi rapproché et coordonné. L'intégration de l'infirmier en pratique avancée apparaît comme un **levier majeur d'accessibilité et de continuité**, tout en réduisant le recours direct au psychiatre et en fluidifiant le parcours. Le dispositif post-crise se révèle ainsi efficace pour **limiter les ruptures de soins, prévenir les réhospitalisations et soutenir les patients** dans une période de vulnérabilité particulière.

Vers une ouverture aux médecins libéraux

Au vu des données encourageantes obtenues, l'intersector de psychiatrie du sujet âgé élargit désormais l'accès au dispositif aux médecins généralistes et aux IPA exerçant en médecine de ville, sans passage systématique par les urgences psychiatriques.

Cette évolution s'inscrit dans une **logique renforcée de prévention, de réactivité et de prise en charge de proximité** des crises psychiatriques du grand âge.

En pratique

La demande de consultation se fait par téléphone auprès du secrétariat (coordonnées ci-dessous).

03 84 57 42 63 / 90z01@ahbfc.fr

Site Pierre Engel - 5 route de Froideval - 90800 BAVILLIERS

NB : La pertinence du dispositif est engageante pour envisager un déploiement sur d'autres services, à l'instar du secteur de psychiatrie de l'adulte 90G03 où il a été adapté pour être expérimenté...

ACTUALITÉS

Retour sur les congrès Profamille et FEHAP 2025

L'AHBFC valorise l'éducation thérapeutique à l'échelle nationale... et internationale !

La fin 2025 a permis de promouvoir des projets coordonnés par l'Unité Transversale d'Education du Patient lors d'évènements réunissant différents établissements et professionnels de notre secteur d'activités.

L'équipe d'animation Profamille de Belfort s'est ainsi rendue à **Namur** (Belgique) du 12 au 14 novembre, à l'occasion du congrès de l'Association francophone de psychoéducation Profamille pour présenter un poster valorisant l'amélioration du *coping* (capacités d'adaptation) observée chez les participants à ce programme dédié aux proches de personnes souffrant de schizophrénies ou de troubles apparentés.



Des journées « riches en rencontres et en échanges » relate Fabrice BEHRA, infirmier. (Crédit photo : Christelle Anceau)

Le **50^e congrès national de la FEHAP** s'est déroulé à Dijon les 10 et 11 décembre. L'AHBFC bénéficiait d'un stand où elle a dévoilé le prototype de sa **mallette de jeux psychoéducatifs « Être soi m'aime »**. Cet outil de **réhabilitation psychosociale** a suscité un vif intérêt, ouvrant la voie à de possibles collaborations...



Le Docteur Clément BAUMANN, psychiatre spécialiste du sujet âgé au sein de l'AHBFC, est également intervenu lors d'une **conférence croisée autour de la santé mentale et du vieillissement**.

Soutien à la Société Collégiale de Psychiatrie de Franche-Comté

Un don en faveur de la Formation Médicale Continue

En octobre 2025, le Conseil d'Administration de l'AHBFC a décidé d'apporter un soutien financier à la Société Collégiale de Psychiatrie de Franche-Comté (SCPFC) qui a pour objet de promouvoir et organiser la formation médicale continue et d'encourager toute action de réflexion et recherche portant sur l'étude de la santé mentale ainsi que sur la prise en charge des affections, handicaps et troubles psychiques.

Co-fondée il y a près de 50 ans par le Docteur Jean-Louis BAUDOUIN qui a exercé toute sa carrière au sein de l'hôpital de Saint-Rémy, cette société associative a également été présidée par le Docteur Christian CLADEN à l'époque où il exerçait ses fonctions de psychiatre puis de médecin-chef au sein de notre établissement.

Membre toujours actif, il était le représentant de la SCPFC* à l'occasion de la remise officielle du don de l'AHBFC par plusieurs administrateurs qui s'est déroulée le 17 novembre dernier à Saint-Rémy-en-Comté (photo).



Cette somme sera une aide précieuse pour les activités de la SCPFC, notamment les **séances de communication mensuelles** qu'elle organise autour de différentes thématiques.

Créant du lien entre les établissements, les psychiatres et les internes, cette organisation permet de **contribuer à l'attractivité de la spécialité et du territoire auprès des futurs et jeunes médecins**.

*Présidée par le Docteur Cécile FOURGEUX, psychiatre à Novillars

QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS



Ageval

Un logiciel au service des professionnels

L'outil Ageval (qui a remplacé Ennov en juin 2025 pour la déclaration des événements indésirables) poursuit son déploiement progressif au sein de l'AHBFC.

Plusieurs modules sont déjà opérationnels à savoir :

- ✓ la **déclaration** des événements indésirables et des réclamations/éloges,
- ✓ les **enquêtes de satisfaction**,
- ✓ les **audits**,
- ✓ le **PAQ** (Plan d'Amélioration de la Qualité).

Ils constituent les premières briques d'un outil pensé pour structurer la démarche qualité et gestion des risques.



La prochaine étape clé sera le module **documents**, actuellement en cours de paramétrage. Son objectif est de permettre aux professionnels de retrouver plus facilement l'ensemble des procédures et protocoles qui encadrent les pratiques et les organisations. Il réduira aussi significativement les délais du circuit de diffusion des documents et renforcera la coordination entre l'ensemble des acteurs impliqués dans leur élaboration, leur validation et leur diffusion.

La cellule qualité reste mobilisée pour accompagner ce déploiement et ne manquera pas de communiquer sur la mise en service du module documents dès que celui-ci sera pleinement opérationnel.



Certification

Cap sur novembre 2026

Étape clé pour nos établissements sanitaires, la prochaine certification s'inscrit pleinement dans notre démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

Cette nouvelle échéance accorde une **attention renforcée aux spécificités de la santé mentale**, avec l'introduction d'un nouveau **critère impératif** comme la question de l'isolement et de la contention qui occupe une place centrale.

D'autres sujets marquants témoignent également d'une évolution par rapport à la précédente version de la certification : le **renforcement du numérique**, la **sécurisation de la prise en charge médicamenteuse**, le **développement de l'expérience patient** et l'**intégration des soins écoresponsables** sont désormais des axes majeurs d'évaluation.

Ces thématiques devront bien entendu s'articuler étroitement avec les actions déjà inscrites dans le projet d'établissement, afin d'en assurer la cohérence et l'efficacité.

La cellule qualité accompagnera les équipes tout au long de la phase de préparation, afin de faciliter l'appropriation des critères, d'harmoniser les pratiques et de soutenir les démarches d'amélioration mises en œuvre sur le terrain. Le résultat très positif obtenu de la précédente certification était le fruit d'un **travail collectif** et d'une **forte implication des professionnels**. « *Cette réussite témoigne de notre capacité à nous mobiliser ensemble. Nous comptons sur cette même dynamique collaborative et cet engagement partagé pour relever les nouveaux défis de la prochaine certification !* »

Evaluations dans le secteur médico-social

Après le pôle personnes âgées, direction le pôle personnes en situation de handicap...

À la suite de l'évaluation de nos 4 EHPAD en fin d'année 2025, les équipes des 3 MAS et de l'EAM, accompagnées par la cellule qualité, se préparent à leur tour à accueillir la visite des évaluateurs en février 2026.

Les premiers retours des évaluations sur le pôle personnes âgées ont permis de souligner de nombreux points forts tels que le respect des droits des résidents et la satisfaction des résidents et des familles concernant l'accompagnement et la prise en charge. Ils ont aussi mis en exergue des pistes de progrès sur certains critères dont la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse et le droit à l'image pour lesquels des actions d'amélioration sont déjà travaillées !

DES MISSIONS ET DES HOMMES

Aides-soignants & infirmiers certifiés en psychiatrie

Une connaissance renforcée des troubles psychiques pour améliorer la prise en soins

Le 8 janvier 2026, 9 infirmiers et 8 aides-soignants exerçant au sein des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux de l'AHBFC ont officiellement reçu leurs certificats de spécialisation en psychiatrie lors d'une cérémonie dédiée organisée à Saint-Rémy-en-Comté, siège historique de l'établissement (photo).

Dispensées par plusieurs formateurs du GRIEPS (organisme de formation continue dédiée aux professionnels du sanitaire et du médico-social), ces formations sont adaptées à des soignants déjà en poste et visent à **approfondir leurs connaissances en psychiatrie et à développer leurs compétences cliniques** pour leur permettre de réaliser des soins plus adaptés. L'obtention du diplôme est validée par un jury de 3 membres experts en psychiatrie et non parties prenantes dans la formation.

La formation destinée aux aides-soignants a été mise en place dès 2022 par notre établissement, cette nouvelle promotion est ainsi la 4^e et porte à 27 le nombre d'aides-soignants certifiés en psychiatrie exerçant au sein de l'AHBFC.

Les retours sont très positifs, les professionnels certifiés encouragent d'ailleurs leurs collègues à s'engager dans cette démarche, à l'instar de Jennifer BECHINGER, aide-soignante au sein de l'unité Renoir qui a été certifiée en psychiatrie en 2023 : « Je recommande cette formation à 100%. Elle permet non seulement de renforcer les compétences nécessaires pour travailler en psychiatrie, mais aussi d'affiner nos pratiques professionnelles grâce à l'échange et à l'expérience de terrain. »

La promotion 2025 d'infirmiers certifiés en psychiatrie est la toute première.

Parmi eux, Urvan BALLARINI, infirmier au sein de l'unité Largillière, a témoigné lors de la remise de diplômes « avec une grande fierté, mais aussi avec beaucoup d'humilité. Aujourd'hui, nous sommes les premiers de l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté à obtenir le certificat d'infirmier spécialisé en santé mentale. Ce n'est pas seulement une ligne de plus sur un CV. C'est la reconnaissance d'une expertise, d'un engagement, et aussi d'une responsabilité supplémentaire : celle de continuer à défendre des soins de qualité, fondés sur le respect, la science, l'éthique et l'humanité. »



Prises en charge en totalité par l'AHBFC, ces formations qui se déroulent dans un format mixant présentiel et distanciel requièrent un **investissement personnel important** pour lequel les récipiendaires ont été salués par les représentantes de la direction.

« Votre engagement s'inscrit pleinement dans la volonté institutionnelle de l'AHBFC de former les professionnels, de renforcer l'expertise en psychiatrie et d'investir durablement dans le développement des compétences. Vous contribuez ainsi, concrètement, à faire évoluer nos pratiques et à renforcer la qualité et la pertinence de nos réponses » a souligné Delphine FLORES, Directrice Déléguée aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux.

« Choisir de se spécialiser en psychiatrie, c'est faire le choix d'un champ de soin où la technicité ne peut jamais être dissociée de la relation, de l'écoute, de la patience et du respect de l'autre dans sa singularité. C'est accepter la complexité des situations cliniques, la richesse du travail en équipe pluridisciplinaire, et parfois aussi la difficulté émotionnelle que ce métier implique » a développé Marlène TECHER, Directrice Déléguée au Centre Hospitalier Spécialisé.

À l'initiative de la mise en place de cette formation pour les infirmiers, Lorette HOUSER, Directrice des Soins et de la Qualité annonce que « cette dynamique va se poursuivre car elle contribue à l'amélioration continue de la qualité des soins offerte aux usagers de nos services et à la fidélisation des collaborateurs, en leur offrant des opportunités de développement des compétences professionnelles. »

Responsable du pôle formation, Blandine PELLETIER confirme que cette spécialisation devient prévalente au sein de l'institution pour compléter les formations soignantes initiales plus généralistes ; un groupe est prévu en 2026 pour chacun des 2 métiers concernés.

ZOOM SUR...

Rodin TSA : patients, professionnels et projets

Une équipe solidaire pleinement engagée dans le projet de réhabilitation

Réputée difficile en raison des troubles dont souffrent les patients qu'elle accueille dans des locaux vieillissants, l'unité Rodin bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire dévouée aux personnes prises en charge et investie pour améliorer leur qualité de vie, au quotidien et à plus long terme à travers un projet global de réhabilitation. Cette perspective est l'occasion de mettre en lumière une équipe qui illustre l'humanisme, valeur forte de l'Association.

Située à Saint-Rémy-en-Comté, Rodin compte 10 lits d'hospitalisation complète (et 1 pour des séjours séquentiels) destinés à des patients adultes avec troubles du spectre autistique (TSA) « associés à des troubles psychocomportementaux générateurs de violence » détaille le Docteur Raphaël DELACHAUX, psychiatre chef de service. « Ces patients ont majoritairement un long parcours institutionnel » et leurs projets de soins individuels revêtent au moins un objectif commun : **réduire les troubles afin qu'ils puissent être orientés vers un lieu de vie adapté** (maison d'accueil spécialisé TSA ou unité de soins de longue durée pour les plus âgés).

Les patients de Rodin sont très demandeurs d'attention. Aucun ne communiquant verbalement, « les soignants doivent mettre tous leurs sens en action pour déceler les besoins » explique Nathalie EVARISTO, cadre supérieure de santé. Cela nécessite beaucoup de bienveillance et de « **connaître le patient et ses habitudes de vie** » développe Jérémy GOMES, infirmier à Rodin depuis 6 ans - un choix d'exercice qui fait suite à un stage durant son cursus de formation et qu'il ne regrette pas !

Pleinement investi dans le développement des **profils sensoriels**, un outil mis en place depuis plusieurs années qui permet une **meilleure adaptation de la prise en charge de chaque patient** (cf. À la croisée... n°53), Jérémy va suivre une formation spécifique pour devenir référent sensorialité. « C'est complémentaire à la formation TSA que chaque professionnel de Rodin se voit proposer pour mieux comprendre et s'adapter à ces troubles. »

« **Notre objectif actuel est de reconstruire une équipe titulaire stable et complète pour sécuriser les patients et les soignants** » exposent les responsables du service qui tiennent à témoigner leur reconnaissance envers les soignants qui connaissent Rodin et ont demandé une affectation temporaire pour les aider.

Si 4 personnes réintégreront l'unité à l'issue de leur formation en cours d'aide-soignant et d'accompagnant éducatif et social, le besoin de renfort, en particulier infirmier et aide-soignant, demeure prégnant.

Un travail conséquent a été réalisé pour l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants au sein de cette **équipe soudée et très investie auprès des patients** malgré le manque actuel de moyens humains. « *Améliorer le quotidien des patients est notre leitmotiv au quotidien et voir leur évolution est notre carburant* » illustre Jérémy.



UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DE RODIN

Cet engagement se traduit par la mise en place d'actions immédiates dès qu'une problématique est soulevée. Grâce à cette **dynamique d'amélioration continue**, la prise en soins a évolué de manière significative ces dernières années avec l'arrêt de tout maintien postural, la baisse de l'utilisation des traitements psychotropes, le **développement des sorties thérapeutiques**, etc.

La démarche de projets est ainsi maintenue avec la programmation régulière de journées où tous les patients sortent du service. « *Ces moments-là font du bien à tout le monde et restent gravés* » témoigne Jérémy. Il cite par exemple la journée spéciale organisée en octobre dernier avec l'unité Largillièvre et les pôles activité physique adaptée, ergothérapie, médiations thérapeutiques et cafétérias qui sont un soutien régulier.

L'équipe est aussi « **actrice et force de propositions** » sur tous les aspects du projet de réhabilitation (en cours d'élaboration jusqu'à juin 2026), notamment les ressources humaines (effectifs, formation...) et les locaux avec l'ambition de « **réinventer l'environnement spatial** » (insonorisation, définition d'espace dédié à chaque activité, etc.) pour **améliorer le confort de vie des patients et les conditions de travail des professionnels**.

FENÊTRE SUR...

Nouveaux retraités

De septembre à décembre 2025

- ✓ Laurence BADIN - aide médico-psychologique - CATTP Lure
- ✓ Sylvie CORNIANI - responsable de pôle structures d'hébergement personnes âgées - DDESSMS
- ✓ Agnès FORTERRE - aide-soignante - MAS Amboise
- ✓ Noëlle FRANEL - infirmière - Ey
- ✓ Bénédicte GARRET - aide médico-psychologique - MAS Amboise
- ✓ Pascale GAUTHIER - médecin généraliste - 25G07
- ✓ Danièle GROSJEAN - aide-soignante - MAS Amboise
- ✓ Isabelle HEYMONET - aide-soignante - Dali
- ✓ Brigitte JASSEY - agent hôtelier spécialisé - Horizon
- ✓ Alain JEANNEY - technicien parc auto Aire Urbaine
- ✓ Murielle LOBRY - aide-soignante - Magritte
- ✓ Marie-Hélène MAILLARBAUX - infirmière CMPA Luxeuil
- ✓ Didier MANCASSOLA - magasinier - Archives
- ✓ Christophe PETER - technicien - ateliers Aire Urbaine
- ✓ Patricia PILATI - agent hôtelier spécialisé - cafétéria site Jean Messagier
- ✓ Frédéric SIMON - aide-soignant - Renoir
- ✓ Annick TONDU - téléphoniste-standardiste - standard
- ✓ Monique TROUTIER - agent hôtelier spécialisé - Le Discus ados (HC)

L'AHBFC en webconférences

Des interventions à portée nationale et régionale



Fin 2025, des professionnels de l'AHBFC ont partagé leurs expériences en tant qu'intervenants de webinaires thématiques.

Psychiatre au sein de l'AHBFC et créatrice de contenus sur les réseaux sociaux dans une démarche de vulgarisation et de déstigmatisation des troubles psychiques, le Docteur Pauline BLANC-PATIN a apporté son témoignage lors d'une webconférence organisée par la FEHAP le 3 novembre dernier : consacré à la **santé mentale des jeunes**, cet évènement a été labellisé Grande Cause nationale.

L'APEC Bourgogne Franche-Comté a sollicité l'intervention de l'AHBFC pour la webconférence programmée le 27 novembre autour de **l'emploi cadre dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire**. Alain PACQUIT, Directeur Général et Emilie RAPENNE, responsable communication & développement de l'attractivité, ont présenté notre Association, son fonctionnement et ses opportunités en la matière.